

CST / F3SCT

DES INSTANCES QUI CONCERNENT DIRECTEMENT LES AGENT-ES !



DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
VOTONS POUR ÉLIRE NOS REPRÉSENTANT-ES
ET FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX !



LE CST, C'EST QUOI ?

Le Comité Social Territorial est l'instance qui traite des questions collectives dans la collectivité. Il remplace les anciens CT et CHSCT.

Le CST est composé :

- de représentant-es de la collectivité
- de représentant-es du personnel élus par les agent-es

LE CST INTERVIENT SUR DES SUJETS ESSENTIELS :

- Organisation des services ;
- Réorganisations, restructurations, suppressions de postes ;
- Temps de travail, télétravail ;
- Formation ;
- Régime indemnitaire ;
- Egalité professionnelle ;
- Action sociale ;
- Conditions de travail, protection de la santé physique et mentale des agent-es

LA FSC/F3SCT, ÇA SERT À QUOI ?

La *Formation Spécialisée* traite plus particulièrement :

- de la santé et de la sécurité au travail ;
- des risques professionnels ;
- des accidents de service ;
- des risques psychosociaux
- des conditions de travail ;
- de la prévention de la souffrance au travail.

Elle peut être saisie sur les situations mettant en danger la santé ou la sécurité des agent-es et intervient lors des projets ayant un impact important sur les conditions de travail.

POURQUOI CES INSTANCES SONT IMPORTANTES ?

Parce qu'elles concernent directement :

- notre quotidien au travail ;
- nos droits ;
- notre santé ;
- nos carrières ;
- les moyens des services publics.



Les avis rendus par les représentant-es du personnel permettent d'alerter, de porter les revendications des agent-es, de dénoncer les situations injustes ou dangereuses, de défendre les conditions de travail.

CE QUE DÉFEND LA CGT

- ✓ Des effectifs suffisants
- ✓ De meilleures conditions de travail
- ✓ La prévention des risques psychosociaux
- ✓ Le respect des droits des agent-es
- ✓ l'égalité professionnelle
- ✓ Des rémunérations à la hauteur des missions
- ✓ Un véritable service public de proximité



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

VOTER CGT,
C'EST CHOISIR DES
REPRÉSENTANT-ES



- ✓ combatif-ves
- ✓ présent-es sur le terrain
- ✓ à l'écoute des agent-es
- ✓ engagé-es pour défendre les droits collectifs

**PLUS LA CGT EST FORTE DANS LES INSTANCES,
PLUS LES AGENT-ES SONT DÉFENDU-ES !**

